

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 juillet 2018

Délibération n°2018-34 portant approbation du bilan santé et sécurité au travail de l'année 2017

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'Ecole normale supérieure ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le règlement intérieur de l'Ecole normale supérieure ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve le bilan santé et sécurité au travail de l'année 2017.

Nombre de membres en exercice :

Présents : 14 Pour : 20 voix Procurations : 6 Contre : -

Votants: 20 Abstention(s): -

Délibération adoptée

Fait à Paris, le 4 juillet 2018

Le Président du Conseil d'administration

François HARTOG

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification, d'un recours gracieux auprès du Directeur de l'ENS et/ou d'un recours devant le Tribunal administratif de Paris.

Mise en ligne le : 4 juillet 2018





Bilan de la santé, de la sécurité et des conditions de travail à l'ENS pour l'année 2017

1	Effectifs		3
	1.1 Effe	ctifs des personnels rémunérés par l'ENS (uniquement) en 2017 (hors élèves)	3
	1.1.1	Répartition par catégorie	3
	1.1.2	Répartition par genre	3
	1.1.3	Âge moyen par catégorie	3
	1.1.4	Répartition par tranche d'âge	
	1.1.5	Nombre d'embauches, de départ, au cours de l'année	4
	1.2 Effe	ctifs des personnels hébergés	4
	1.2.1	Répartition par genre	4
	1.3 Effe	ctifs des élèves rémunérés par l'ENS	5
	1.3.1	Répartition par genre	5
2	Principa	ux indicateurs	5
	2.1 Acc	idents du travail : de service, de trajet des personnels	5
	2.1.1	Évolution du nombre d'accidents de travail	5
	2.1.2	Répartition des accidents du travail	
	2.1.3	Fréquence et gravité	6
	NB : Suite	à deux déclarations d'accidents par des élèves en 2016, la population de référence est dés	ormais
	constituée	non seulement des personnels mais également des élèves	6
	2.1.4	Répartition des accidents de service par nature de l'accident en 2017	6
	2.1.5	Répartition des accidents de service par nature des lésions en 2017	7
	2.1.6	Répartition des accidents de service par siège en 2017	7
	2.1.7	Répartition des accidents de service et nombre de jours d'arrêt par unité de travail en 2017	8
	2.2 Mal	adies professionnelles	8
	2.3 Con	nité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail	8
	2.3.1	Nombre	8
	2.3.2	Nombre de réunions	8
	2.4 Doc	uments d'évaluation des risques professionnels (DUER)	8
	2.4.1	Taux d'actualisation des DUER en 2017	
	2.4.2	Evolution du taux d'actualisaton des DUER ces denières années	8
	2.5 Tau	x de réalisation des actions du programme annuel de prévention	9
		enses en matière de sécurité :	
3		onditions de travail	_
		ée et aménagement du travail	
	3.2 Org	anisation et contenu du travail	10
	3.3 Mé	decine de prévention	
	3.3.1	Nombre de visites médicales périodiques et spéciales :	10
	3.3.2	Part du temps consacrée au 1/3 temps :	
4		lants	
		gers graves et imminents inscrits dans le registre spécial de l'article 5-8	
	4.2 Con	npte rendu et analyse des accidents et maladies professionnelles	10

	4.2.1	l Port des équipements de protection individuelle	10
	4.2.2	2 Matériels	10
	4.2.3	3 Organisation du travail	11
	4.2.4	1 Locaux	11
	4.2.5		
	4.2.6	5 Consignes	11
	4.3	Observations des agents chargés de fonction d'inspection et mise en œuvre des préconisations	
	4.4	Rapports des organismes techniques	12
	4.4.1	Évolution du nombre de réserves des vérifications périodiques annuelles	12
	4.4.2	Évolution du nombre de réserves sur les installations électriques (code du travail et ERP)	13
	4.4.3	Évolution du nombre de réserves sur les installations de gaz de gaz	13
	4.5	Modifications importantes intervenues et qui ont eu un impact sur les conditions de travail (no	uvelles
	techno	logies, nouvelles techniques de travail, modification des horaires, des contrôles)	13
5	Moy	ens et actions des acteurs	14
6	_	n des actions menées	
	6.1	Nombre de chargés de prévention	14
	6.2	Nombre d'assistants de prévention ou assimilés	14
	6.3	Bilan des formations en matière de sécurité	15
4	nnexes .		16

1 Effectifs

1.1 <u>Effectifs des personnels rémunérés par l'ENS (uniquement) en 2017 (hors élèves)</u>

ETPT =équivalent temps plein travaillé

PPP = Personne physique présente au cours de l'année (ayant travaillé au moins un jour à l'ENS)

1.1.1 Répartition par catégorie

	T		gorie A	Caté	gorie B	Cat	égorie C	TOTAL		
	Tous	PPP	ETPT	PPP	ETPT	PPP	ETPT	PPP	ЕТРТ	
Ctatute	Titulaires	260	234,9	82	72,40	121	114,90	463	422,20	
Statuts	Contractuels	613	367	41	20,30	74	39,4	728	426,7	
-	TOTAL	873	601,9	123	92,7	195	154,30	1191	848,90	

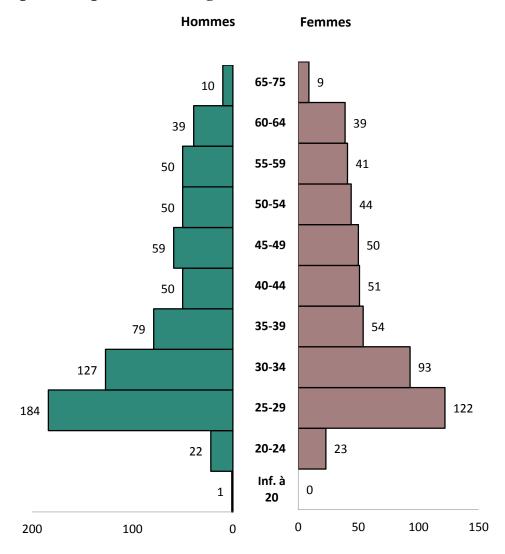
1.1.2 Répartition par genre

Genre	Но	mme	Femme			
Genre	PPP	ETPT	PPP	ETPT		
EC	397	274,7	190	135,5		
BIATSS	267	195,4	336	243,3		
TOTAL	665	470,1	681	378,8		

1.1.3 Âge moyen par catégorie

Age moyen	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Tous	
Titulaires	46	50	49	48	
Contractuels	34	36	37	36	
TOTAL	40	43	43	42	

1.1.4 Répartition par tranche d'âge



1.1.5 Nombre d'embauches, de départ, au cours de l'année

Sexe	Nbe d'embauches	Nbe de départs				
Femmes	304	382				
Hommes	397	311				
TOTAL	701	693				

1.2 Effectifs des personnels hébergés

1.2.1 Répartition par genre

Sexe	Nbe
Femmes	684
Hommes	1268
TOTAL	1952

1.3 Effectifs des élèves rémunérés par l'ENS

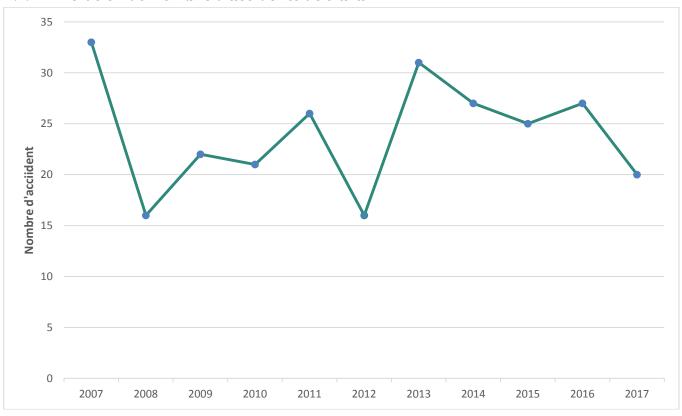
1.3.1 Répartition par genre

Sexe	Nbe au 01/12/2017
Femmes	281
Hommes	501
TOTAL	782

2 Principaux indicateurs

2.1 Accidents du travail : de service, de trajet des personnels

2.1.1 Évolution du nombre d'accidents de travail



2.1.2 Répartition des accidents du travail

		Nomb	ore d'acc	ident		Nombre de jour d'arrêt de travail						
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2013	2014	2015	2016	2017		
Accident de service	27	22	19	15	15	324	151	196	627	141		
Accident de trajet	4	5	6	12	5	14	127	21	536	11		
Accident de travail	31	27	25	27	20	338	278	217	1 160	152		

	Durée	e moyeni	ne d'un a	rrêt de t	ravail	Nombre d'accidents avec arrêt de travail						
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2013	2014	2015	2016	2017		
Accident de service	12	7	10	42	9	15	10	8	12	7		
Accident de trajet	4	25	4	45	2	1	4	3	9	2		
Accident de travail	11	10	9	43	8	16	14	11	21	9		

2.1.3 Fréquence et gravité

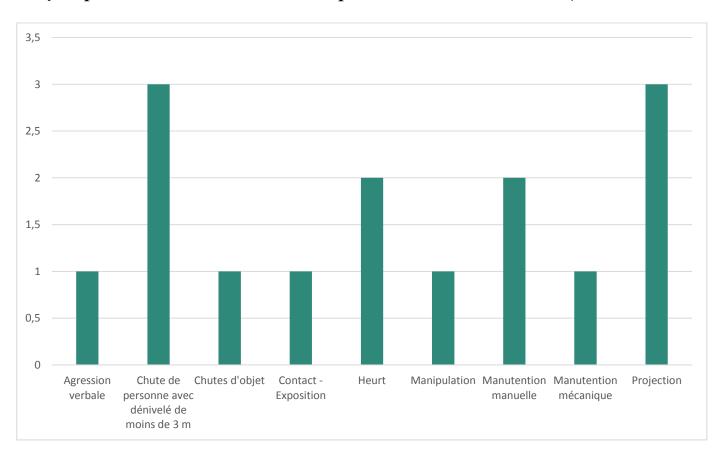
Le taux de fréquence mesure le nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures travaillées. Taux de fréquence = [nombre d'accident de travail avec arrêt/(nombre d'ETPT*1593)]*1 000 000

Le taux de gravité mesure le nombre de jours d'arrêt par millier d'heures travaillées. Taux de gravité = [nombre de jour d'arrêt de travail/(nombre d'ETPT*1593)]*1 000

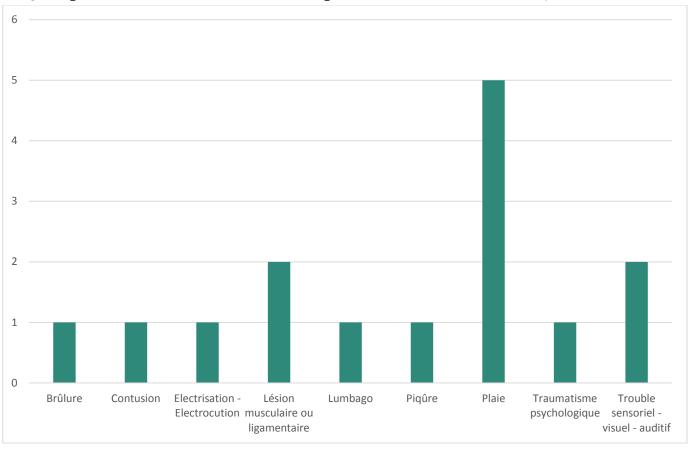
	Taux d	le fréque	nce (vale	eur estim	ative)	Taux des gravité (valeur estimative)							
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2013	2014	2015	2016	2017			
Effectif en EPTP	1 595	1 601	1 603	1 596	1 631	1 595	1 601	1 603	1 596	1 631			
Accident de service	5,510	3,921	3,133	4,720	2,694	0,128	0,060	0,077	0,247	0,054			
Accident de trajet	0,394	1,568	1,175	3,540	0,770	0,006	0,050	0,008	0,211	0,004			
Accident de travail	5,904	5,489	4,308	8,260	3,464	0,133	0,110	0,085	0,456	0,059			

NB : Suite à deux déclarations d'accidents par des élèves en 2016, la population de référence est désormais constituée non seulement des personnels mais également des élèves.

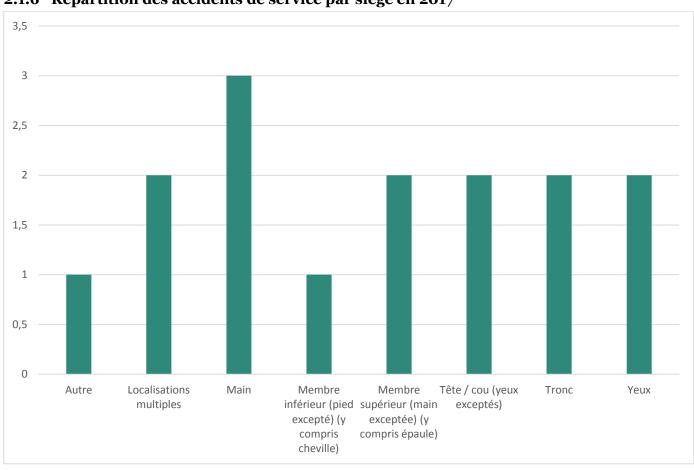
2.1.4 Répartition des accidents de service par nature de l'accident en 2017



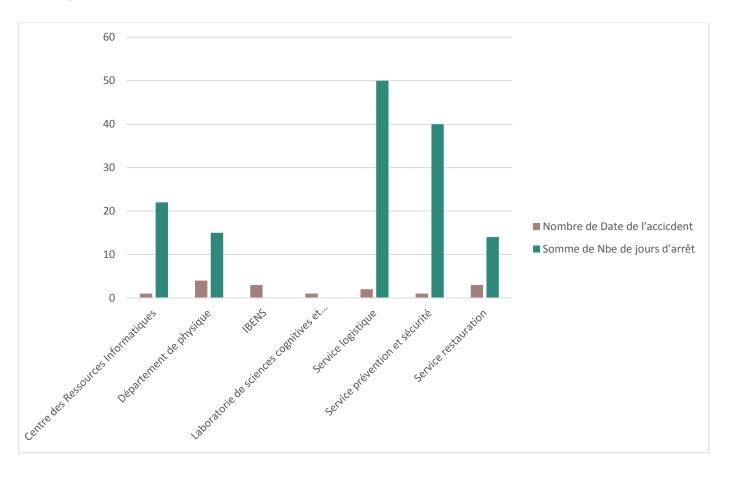
2.1.5 Répartition des accidents de service par nature des lésions en 2017



2.1.6 Répartition des accidents de service par siège en 2017



2.1.7 Répartition des accidents de service et nombre de jours d'arrêt par unité de travail en 2017



2.2 Maladies professionnelles

Aucune demandes de reconnaissance n'a été réalisée en 2017.

2.3 Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

2.3.1 Nombre

Un CHSCT rattaché au Comité Technique de l'ENS a été créé par arrêté n°ENS2013-01 du 1er octobre 2013. Il n'existe pas actuellement de CHSCT spécial.

2.3.2 Nombre de réunions

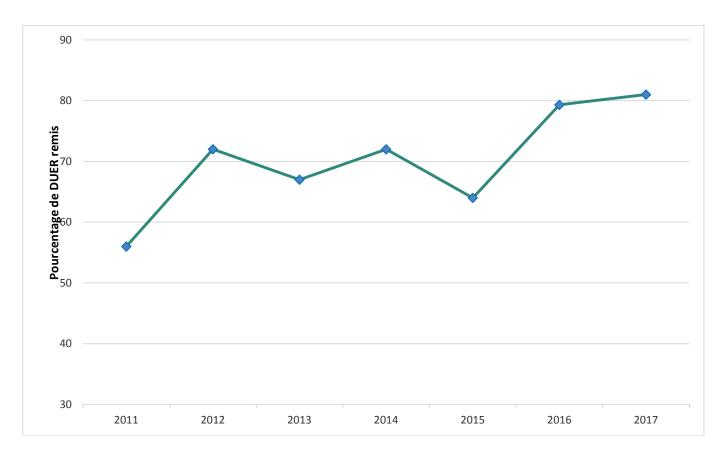
Trois réunions ordinaires se sont déroulées en 2017.

2.4 <u>Documents d'évaluation des risques professionnels (DUER)</u>

2.4.1 Taux d'actualisation des DUER en 2017

Domaine		bre d'u e trava	Nombre de programmes de prévention						Pourcentage de programmes remis						
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2013	2014	2015	2016	2017	2013	2014	2015	2016	2017
Administration	11	10	10	11	11	9	9	8	5	6	82%	90%	80%	45%	55%
Littéraire	19	19	20	20	23	11	13	14	18	17	58%	68%	70%	90%	74%
Scientifique	28	28	29	27	29	19	19	16	23	26	68%	68%	55%	85%	90%
Total général	58	57	59	58	63	39	41	38	46	51	67%	72%	64%	79%	81%

2.4.2 Evolution du taux d'actualisaton des DUER ces denières années



2.5 <u>Taux de réalisation des actions du programme annuel de prévention</u>

Nombre d'actions de prévention	2013	2014	2015	2016	2017
réalisées	23	24	22	21	26
en cours	20	25	38	38	35
reportées	3	6	17	5	4
annulées	0	1	1	1	1
Total	46	56	68	65	66

2.6 <u>Dépenses en matière de sécurité :</u>

	2013	2014	2015	2016	2017
Montant des dépenses du service Patrimoine	450 000	1 535 000 (2014-2016)	1 716 700 (2015-2016)	513 000	1 190 000
Montant des dépenses du SPS	660 000	623 000	569 410	inconnu suite GBCP	1 013 000
Gardiennage	non détaillé	554 000	509 000	854 700 (budget Logistique compris)	913 000 (budget Logistique compris
Formation en sécurité gérées par le SPS	16 000	7 400	15 230	54 633	30 060
Formation en sécurité gérées par le SRH (et par	inconnu	13 300	10 650	14 120	3 764

le restaurant jusqu'en 2016)					
Montant TTC	1 110 000	2 171 300	2 089 090	1 436 453	2 236 824

3 Autres conditions de travail

3.1 Durée et aménagement du travail

Temps de travail hebdomadaire : 37h30

Congés annuels : 34 jours et 15 jours de RTT, soit 49 jours / an

NB : les enseignants ont un régime particulier (pas d'horaires hebdomadaires, pas de gestion de leurs congés

annuels...).

3.2 Organisation et contenu du travail

Organisation de travail	Définitions l		Femmes	Total
Travail de nuit	Non concerné, sauf astreintes (voir ci-dessous)	0	0	0
Travail le week-end	Travail le samedi et le dimanche (bibliothèque et loges)	22	37	59
Astreinte	Personnels logés pour nécessité absolue de service	11	5	16

3.3 Médecine de prévention

3.3.1 Nombre de visites médicales périodiques et spéciales :

Cf. rapport d'activité annuel du médecin de prévention pour l'année 2017.

3.3.2 Part du temps consacrée au 1/3 temps :

Cf. rapport d'activité annuel du médecin de prévention pour l'année 2017.

4 Faits saillants

4.1 <u>Dangers graves et imminents inscrits dans le registre spécial de l'article 5-8</u>

Aucun.

4.2 Compte rendu et analyse des accidents et maladies professionnelles

4.2.1 Port des équipements de protection individuelle

- Lunettes ou sur-lunettes de protection (éventuellement lunettes de protection adaptées à la vue) à trois reprises à l'IBENS du département de Biologie.
- Gants anti-coupures pour l'atelier de mécanique du département de Physique, et éventuellement au restaurant du 45 rue d'Ulm.

4.2.2 Matériels

- Au sujet des machines outils du département de Physique :
 - En l'absence de marquage CE, se procurer les rapports de conformité de chaque machine outil et les avoir à disposition (éventuellement apposer une étiquette sur les machines contrôlées). Si nécessaire mandater un bureau de contrôle agréé.
 - Refaire passer un bureau de contrôle agréé après toute modification des machines, qu'elles possèdent un marquage CE ou pas, qu'elles aient été contrôlées avant modification ou pas.

- Remplacer une étagère en chambre froide au restaurant du 45 rue d'Ulm.

4.2.3 Organisation du travail

 Cesser d'utiliser les lave-mains (petits et non prévus à cet effet) pour le lavage de la lame du tranche pain (utiliser par exemple la procédure déjà mis en place pour le lavage des couteaux) au restaurant du 45 rue d'Ulm.

4.2.4 Locaux

- Pour la création de mezzanine : accomplir les démarches administratives réglementaires : demande d'avis de la commission de sécurité, déclaration préalable, voire permis de construire (Direction technique du département de Physique).
- Pour tous les opérations de travaux : mandater un bureau de contrôle agréé et annexer le rapport de vérifications réglementaires après travaux (RVRAT) au registre de sécurité du bâtiment (Direction technique du département de Physique).

4.2.5 Organisation des premiers secours

- Vérifier régulièrement le contenu des trousses de secours (renouveler les produits périmés) et organiser une « gestion de stock » par une personne nommément désignée (IBENS du département de Biologie ; atelier de mécanique).
- Augmenter le nombre de personnes formées au secourisme (cf. 2013, 2014, 2015, 2016) à l'IBENS du département de Biologie ; à l'atelier de mécanique du département de Physique.

4.2.6 Consignes

- Informer tous les personnels de la conduite à tenir en cas d'accident (une affiche rappelant la conduite à tenir en cas d'accident pourrait également être posée) (IBENS du département de Biologie ; atelier de mécanique du département de Physique ; pôle logistique / maintenance du département de Physique).
- Faire connaître le numéro d'urgence interne par tous les personnels : 01 44 32 37 77 (ou 44 44 en abrégé depuis un poste téléphonique de l'ENS) et enregistrer ce numéro dans les répertoires téléphoniques professionnels (une étiquette rappelant le numéro d'urgence interne pourrait aussi être posée sur tous les téléphones) (IBENS du département de Biologie ; atelier de mécanique du département de Physique ; pôle logistique / maintenance du département de Physique).
- Élaborer des consignes au poste de travail (IBENS du département de Biologie ; atelier de mécanique du département de Physique ; restaurant du 45 rue d'Ulm).
- Élaborer une consigne d'utilisation des EPI au poste de travail, indiquant notamment qu'avant chaque utilisation le travailleur doit procéder à un contrôle du bon état de ses EPI (IBENS du département de Biologie ; atelier de mécanique du département de Physique).

4.3 <u>Observations des agents chargés de fonction d'inspection et mise en œuvre des préconisations</u>

Cf. rapport d'inspection santé et sécurité au travail de novembre 2017 (en ligne sur l'Intranet), dont les propositions ont été intégrées au programme pluriannuel de prévention et les 4 mesures immédiates prises :

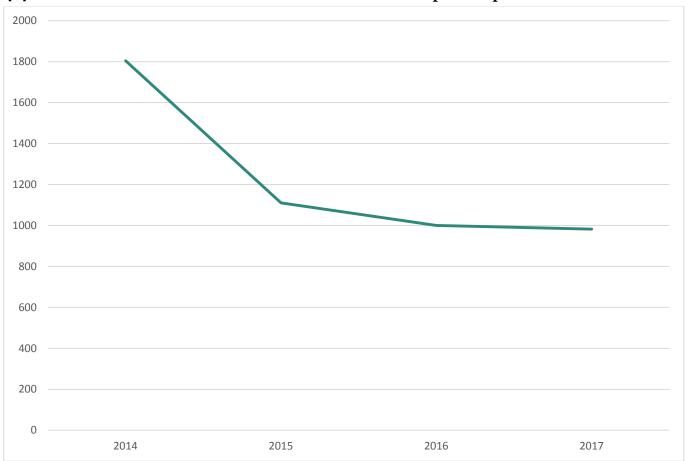
- 1. S'assurer de la levée des réserves des rapports des vérifications techniques réglementaires périodiques au 24 rue Lhomond par les électriciens du département de Physique. Lever les réserves prioritaires des rapports des vérifications techniques réglementaires dans les anciens bâtiments de Jourdan, même s'ils doivent faire l'objet de travaux de rénovation.
- 2. Améliorer la maitrise des risques liés aux liquides cryogéniques : identification du risque dans les DUER, stockage dans des locaux adaptés, pose de détecteurs d'oxygène, ventilation des pièces concernées, mise en place et affichage d'un protocole de remplissage / prélèvement, formation des utilisateurs au 24 rue Lhomond et au 46 rue d'Ulm ...
- 3. Améliorer la maitrise des risques en pièce L273 au 24 rue Lhomond (qui faisait déjà l'objet d'une mesure immédiate lors de l'inspection 2012) : maitrise des risques électriques, formation des personnels concernés en vue de l'habilitation électrique nécessaire, suppression des multiprises et utilisation des prises de courant existantes, isolement du coin café actuellement présent près de l'évier du laboratoire et des produits alimentaires actuellement présents dans le réfrigérateur du laboratoire, isolement des bureaux

- actuellement présents en mezzanine du laboratoire, diminution du nombre de bouteilles de gaz comprimé, chainage des bouteilles de gaz comprimé aux 2/3 de leur hauteur.
- 4. Améliorer la maitrise des risques liés aux stockages de cartouches de gaz perçables (stockage d'un grand nombre de cartouches actuellement présentes en pièces 804-817 du 46 rue d'Ulm).

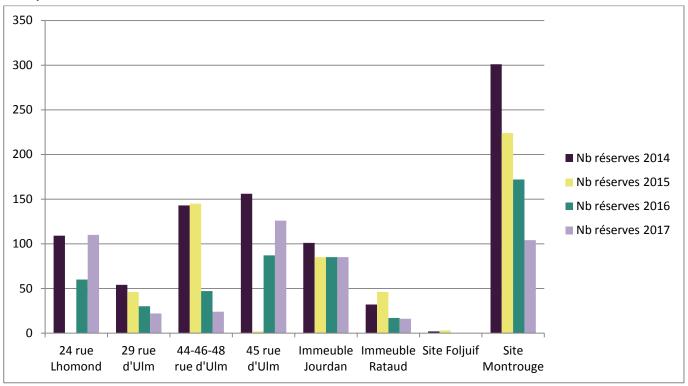
4.4 Rapports des organismes techniques

- Les installations électriques sont vérifiées tous les ans par un bureau de contrôle agréé.
- Les installations de gaz sont vérifiées tous les ans par un bureau de contrôle agréé.
- Les ascenseurs sont vérifiés tous les 5 ans par un bureau de contrôle agréé.
- Les systèmes de sécurité incendie sont vérifiés tous les 3 ans par un bureau de contrôle agréé.
- Cf. rapports des bureaux de contrôle en ligne sur l'Intranet.

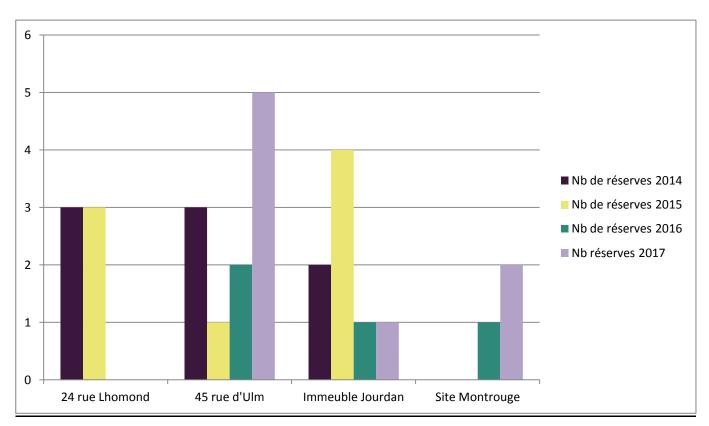
4.4.1 Évolution du nombre de réserves des vérifications périodiques annuelles



4.4.2 Évolution du nombre de réserves sur les installations électriques (code du travail et ERP)



4.4.3 Évolution du nombre de réserves sur les installations de gaz



Nb: Les installations de gaz du 24 rue Lhomond ont été déposées en 2016.

4.5 <u>Modifications importantes intervenues et qui ont eu un impact sur les conditions de travail (nouvelles technologies, nouvelles techniques de travail, modification des horaires, des contrôles...)</u>

Sans objet.

5 Moyens et actions des acteurs

	2013	2014	2015	2016	2017
Nbre de réunions ordinaires	4	3	3	3	3
Nbre de réunions extraordinaires	2	2	0	0	0
Nbre de réunions demandées par les	0	0	0	0	0
représentants du personnel					
Nbre de demandes de recours à l'expertise agréée	0	0	0	0	0
Nbre d'enquêtes après accident de service	23	17	12	11	10
Nbre d'enquêtes après accident de service avec RP	non	non	8	7	4
	répertorié	répertorié			
Pourcentage d'accident de service ayant donné	85%	81%	63%	73%	67%
suite à une analyse					
Nombre de visites du CHSCT*	4	3	2	5	3
Nombre de visites du SPS*	6	2	5	5	8
Nombre d'utilisations de la procédure de danger	4	0	0	0	0
grave et imminent					
Nombre de représentants du personnel au CHSCT	9	9	9	10	0
formés					
Nombre de saisines par l'équipe écoute / la cellule	7	2	2	8	29
harcèlement					
Nombre de réunions de la cellule de veille médico-	informel	informel	6	5	3
socio-professionnelle:					
Nombre de personnes en situation de difficulté	non	non	21	15	5
suivies par la cellule de veille	répertorié	répertorié			

^{*}Le tableau de pilotage des visites du CHSCT et du service prévention et sécurité est annexé au présent bilan.

6 Bilan des actions menées

6.1 Nombre de chargés de prévention

2 catégories A (dont 1 à 40% au SPS et à 60% au département de biologie) et 0,4 catégorie B

6.2 Nombre d'assistants de prévention ou assimilés

Le réseau des assistants de prévention est constitué par 64 personnes.

Parmi ces personnes, 35 sont employées par le CNRS, 25 par l'ENS, 3 par l'INSERM, 1 par l'UMPC.

	2013	2014	2015	2016	2017
Nbre d'AP	63	64	65	63	64
Pourcentage d'AP formés	63%	64%	69%	86%	94%
Pourcentage d'AP désignés	52%	50%	63%	79%	84%
Pourcentage d'AP avec lettres de cadrage	17%	33%	48%	46%	53%

6.3 <u>Bilan des formations en matière de sécurité</u>

Formation	Nbe de personnes formées	Nbe de sessions	Nbe d'heures par session	Nbe total d'heures de formation	Source	Coût TTC
Nouveaux étudiants	360	2	3	6	SPS	3 264 €
Nouveaux entrants - tronc commun	238	1	3,5	3,5	SPS	3 048 €
Nouveaux entrants - biologie	55	1	3,25	3,25	SPS	
Nouveaux entrants - chimie	48	1	3,25	3,25	SPS	
Nouveaux entrants - gaz	16	1	1,5	1,5	SPS	
Nouveaux entrants - LASER	33	1	3	3	SPS	
Nouveaux entrants - radioprotection	13	1	1,5	1,5	SPS	
Assistants de prévention - formation initiale	4		45	45	SPS	3 357 €
Assistants de prévention - formation initiale	2		45	45	CNRS	
Assistants de prévention - formation continue (RPS)	26	3	14	42	SPS	7 500 €
Se familiariser avec la sécurité au travail	1		16	16	SRH	1 414 €
Gestion de crise	5	1	7	7	MESR	
Procédures en cas d'évacuation Ulm	48	3	2	6	SPS	
Procédures en cas d'évacuation Jourdan	2	1	2	2	SPS	
Procédures en cas d'évacuation Montrouge	14	1	2	2	UP5	
Procédures en cas d'évacuation	1	1			CNRS	
Exercices d'évacuation Jourdan	100	1	1	1	SPS	
Exercices d'évacuation Montrouge	900	2	1	2	UP5	
Formation gestionnaire de bar	15	1	12	12	SPS	1 636 €
Prévention des addictions / pour les encadrants	11	1	7	7	SPS	1 370 €
Conduite chariots élévateurs à conducteur porté	3	1	28	28	SPS	1 934 €
Habilitation électrique B1 B2 BR BC BE	11	1	21	21	SPS	1 728 €
Habilitation électrique BS BE HE Manœuvres HTA	18	2	14	28	SPS	2 304 €
HACCP - Formation des personnels	14			14	SRH	2 350 €
Manipulation extincteurs	51	8	1,75	14	SPS	
Manipulation extincteurs - Restaurant	13	2	1,75	3,5	SPS	
Manipulation d'extincteurs	9				CNRS	
Manipulation d'extincteurs en anglais	2				CNRS	
PRAPE - restaurant	15	2	7	14	SPS	1 900 €
PSC1	64	5	14	70	SPS	
SST	1	1	14		CNRS	
SST recyclage	11		7		CNRS	
Secourisme milieux isolés	6		7	0	CNRS	
SSIAP2 recyclage	5	1	14	14	SPS	1 600 €
SSIAP1 recyclage	3	1	14	14	SPS	960 €
PCR (sources scellées/non scellées)	1	1	100	100	SPS	
Formation EVRP - risque biologique	1	1			CNRS	
Totaux	2 120					34 364 €

<u>Annexes</u>

- Bilan d'activité du pôle santé Médecin de prévention
- Bilan d'activité du pôle santé Infirmières
- Réponses au questionnaire Accidents du Travail / Maladies Professionnelles du Ministère
- Réponses au questionnaire Santé et Sécurité au Travail du Ministère
- Tableau bilan des actions de prévention menées en 2017
- Rapport d'Inspection Santé et Sécurité au Travail 2017